

senté à la Chambre. De même, les bilans des banques, des sociétés minières et autres entreprises industrielles, ne seraient pas protégés contre les menées de ceux qui cherchent à tort à obtenir des nouvelles et des renseignements à l'avance afin de les faire servir à leur profit. Les documents internationaux secrets seront menacés. Par conséquent, ne pas condamner pareille chose, c'est suivre l'exemple du communisme, pour qui la subtilisation de plans, de devis et de documents est considérée comme un art, comme l'ont montré les procès récents à Ottawa et à Washington, alors que des ennemis de notre pays ont été accusés d'espionnage.

Mais la presse même, au Canada, serait extrêmement gênée dans son activité si l'honorabilité des imprimeurs n'était telle que certains documents ne paraissent jamais avant le jour fixé pour leur parution. Il n'est pas un imprimeur au pays tout entier, d'un océan à l'autre, pas un éditeur, qui songerait un instant à violer le secret d'un discours officiel envoyé par les chefs de l'État et ne devant paraître que tel jour à telle heure.

La tradition tout entière du métier d'imprimeur chez nous en est une de parfaite honorabilité. Jamais on n'a désiré autre chose que de conserver le secret de documents confidentiels, de faire de la chose imprimée une chose sacrée. Voilà pour les imprimeurs.

Je ne suis pas de ceux qui ont été complètement renversés par ces révélations émanant de Petawawa. Sans doute sont-elles graves. Je serais le dernier à approuver des malversations telles que celles dont nous avons eu la preuve en ce qui concerne Petawawa. Il n'est pas un député ici qui n'ait été mis dans l'obligation d'exprimer son avis sur les accusations lancées contre le ministre de la Défense nationale. Pourtant il faut, par la même occasion, que nous gardions notre sens de la mesure.

La plupart des crimes, des manœuvres dolosives commises à Petawawa n'ont rien de commun avec ce qui s'est produit ailleurs au Canada il n'y a pas tellement longtemps. L'opposition cherche à ébranler les fondements mêmes du pays parce que certains marchands de ferraille ont réussi à subtiliser du matériel au camp de Petawawa. J'aimerais exposer à la Chambre certaines manœuvres déloyales qui font paraître bien insignifiants les incidents de Petawawa.

A la faveur des guerres,—et l'esprit même de la guerre implique le gaspillage et la destruction,—il y a toujours eu des révélations de ce genre. Parlant en cette enceinte au mois de décembre dernier, l'honorable député de Nanaïmo (M. Pearkes) attirait l'attention sur les scandales qu'on associe à la guerre de Crimée. Puis, passant à la

[M. Murray (Cariboo).]

guerre sud-africaine, il mentionna le gaspillage auquel cette guerre avait donné lieu, ainsi que les suites de cette guerre malheureuse qui coûta aussi de nombreuses vies canadiennes.

Je suis assez âgé pour m'être trouvé à Ottawa en 1908, alors qu'un autre scandale était mis à jour à Petawawa. On accusait certains officiers de ceci et de cela. Si je m'en souviens bien, toute cette affaire se résumait à ceci: des uniformes miteux et autres articles désuets qui avaient survécu à la guerre sud-africaine, et que l'Intendance gardait en entrepôt à Ottawa, avaient été subrepticement subtilisés et vendus, ou quelque chose dans ce goût-là. Ce fut alors le scandale du jour à Ottawa et qui provenait, comme je l'ai dit, des suites de la guerre sud-africaine.

Le député de Nanaïmo n'a pas parlé de la première Grande Guerre. S'il l'avait fait, il aurait pu nous communiquer des renseignements acquis sur place au sujet du gaspillage et du mercantilisme qu'on tolérait. Mais ce n'est pas le moment de revenir là-dessus. Au lieu de marchés où figurent des chevaux, il y avait alors le vol et le larcin. J'incline à croire que l'affaire de Petawawa est inséparable de la fin de la seconde Grande Guerre et de cette guerre froide que nous vivons depuis quelques années.

Les députés ignorent peut-être certains faits qui ont été mis à jour relativement à la route de l'Alaska. Si je soulève cette question aujourd'hui, c'est que je représente la circonscription où l'on a aménagé cette route. J'estime qu'il est de mon devoir, à titre de député indépendant, de mettre la vérité en lumière chaque fois qu'il m'est possible de le faire.

"Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira." Je signale certains faits authentiques au sujet de la route de l'Alaska, de toute récente mémoire. On n'a que trop souvent eu à déplorer des morts violentes au cours de l'aménagement de cette route. Le pillage, le vol pur et simple et la destruction de biens furent tels, à compter de 1942, que nous pouvions rougir de honte à la pensée que cela se passait au Canada. Heureusement, ces faits n'ont pas été publiés et on n'en a pas fait état à la Chambre à des fins politiques, comme pour les délits et méfaits relativement insignifiants survenus à Petawawa.

Qu'il me soit permis de signaler un accident qui s'est produit en février 1943 sur la route de l'Alaska. Deux camions chargés d'explosifs de TNT entrèrent dans la ville de Dawson-Creek; par suite d'une négligence impardonnable des entrepreneurs responsables et des officiers qui avaient la haute main sur